

NESLE

ACTUS #15

JUIN 2025

BULLETIN MUNICIPAL DE LA VILLE DE NESLE



DANS CE NUMÉRO >

l'unique rue pavée de Nesle

La rue Hennecart

Infos utiles	page 2	pages 14-16	Rétrospective festive
Visites officielles	page 3	page 17	Informations diverses
Zoom sur les finances	pages 4-5	pages 18-19	Vie scolaire & Jeunesse
Urbanisme & travaux	pages 6-9	pages 20-21	Actualités sportives
Les abords de la Collégiale	pages 10-11	page 21	C.C.A.S. & Solidarité
Cérémonies	page 12	pages 22-23	Travaux Canal Seine-Nord-Europe
Culture & médiathèque	page 13	page 24	Les Nuits Celtiques

C'est la dernière rue pavée de Nesle et l'une des plus petites de la ville. Elle relie la rue Félix Corroyer et la rue des poissonniers. Elle fût longtemps laissée à l'abandon en raison de sa petite taille.

Dans les années 1960, elle était pavée grossièrement avec des trottoirs en très mauvais état. Depuis, une remise en état



le bas de la rue dans les années 1960

a été réalisée sous la mandature de Paul Pilot et la rue a conservé ses pavés sur toute la largeur (les trottoirs et les caniveaux ont disparus). Aujourd'hui elle est interdite à toute circulation et aucune habitation n'y a son entrée.

Mais pourquoi porte-t-elle ce nom ? À sa mort en 1819, Monsieur Hennecart légua à la ville 15 hectares de terre dont les revenus devaient être partagés entre les maîtres d'école chargés de donner l'instruction aux enfants pauvres. Avec le temps, le leg n'est plus attribué en raison de l'augmentation du coût de la vie. Une note de 1819 nous rapporte que l'enseignement primaire n'était donné que d'une façon très irrégulière et très réduite. Dans le collège, situé à l'angle des rues Saint Nicolas (à cette époque, la

rue Saint Nicolas allait de la place jusqu'à la route de Chaulnes) et du Faubourg Saint Nicolas, une classe était réservée à « l'enseignement mutuel ».



le haut de la rue aujourd'hui

Cette classe dite « des pauvres » dirigée par un instituteur, ne comptait qu'une quinzaine d'élèves. Cet instituteur était payé sur les fonds du leg Hennecart...

INFOS UTILES

PERMANENCES DU MAIRE

Monsieur le maire, ou un de ses adjoints, assurera des permanences sans rendez-vous en Mairie de 18h à 19h les :

- lundi 2 juin
- lundi 16 juin
- lundi 7 juillet
- lundi 15 septembre



LE CONCILIEUR DE JUSTICE

La conciliation est un mode de règlement amiable de la vie quotidienne. Elle peut intervenir en dehors de tout procès. Le conciliateur de justice peut intervenir sur les litiges suivants : relations entre bailleurs et locataires, litiges de la consommation, problèmes de copropriété, litiges entre commerçants, entre personnes et entre voisins. Exceptions faites des affaires pénales, familiales et des conflits entre administrés et administrations. C'est un auxiliaire de justice assermenté et bénévole qui peut être saisi de la propre initiative de l'une des parties.



Un simple rendez-vous en mairie avec Monsieur Philippe THIBAUT au 07 81 41 60 32 ou par mail : philippe.thibaut@conciliateurdejustice.fr permet d'avoir des informations et de lancer l'action.

PERMANENCES DE MATHIEU LENGLET

Le conseiller municipal dédié à l'emploi et à l'insertion professionnelle de la ville de Nesle vous reçoit sur rendez-vous en Mairie de 18h à 19h :

- le vendredi 13 juin
- le mardi 1^{er} juillet
- le vendredi 8 août
- le vendredi 12 septembre

Cette permanence a pour objectif de vous aider dans vos démarches de recherche d'emploi (consultation d'offres, création de CV...), projet de formation ou création d'entreprise.

Merci de vous munir de vos identifiants France Travail en cas de consultation de votre dossier.



Parole aux élus de la liste "Ensemble pour les enjeux de demain"

La liste « Ensemble pour les enjeux de demain » n'a pas souhaité s'exprimer dans ce bulletin municipal.

Eliane Carlier, Philippe Ledent, Virginie Morin et José Rioja

MADAME LA SOUS-PRÉFÈTE VISITE LA COMMUNE

Le 18 février dernier, Madame Laurence Lecoustre, Sous-Préfète de l'arrondissement de Péronne, a répondu favorablement à l'invitation de Monsieur le Maire pour une visite afin de faire un point d'étape sur différents projets en cours et à venir



dans le cadre du dispositif *Petites Villes de Demain*.

Ainsi, lors de cette visite, le maire Frédéric Demule et ses adjoints présents ont notamment présenté les projets prévus cette année en cœur de ville comme la construction de la Maison des solidarités, de l'atelier associatif annexe, de son jardin public avec une aire de jeux. Aussi, ils ont présenté le projet de réaménagement et de requalification du parvis et des abords de la collégiale Notre-Dame sans oublier les travaux de rénovation des sanitaires de l'école élémentaire.



Madame la Sous-Préfète en a profité pour réaffirmer le soutien financier important de l'État pour ces trois projets. Les élus ont vivement remercié la représentante de l'État pour l'accompagnement financier ainsi que pour l'aide en ingénierie.

VISITE DE LA PRÉSIDENTE DU DÉPARTEMENT

Mercredi 23 avril, le maire Frédéric Demule avec ses adjoints et le président de l'intercommunalité ont accueilli Christelle Hiver, la présidente du Conseil départemental de la Somme afin de réaliser un point d'étape sur plusieurs chantiers d'envergure pour Nesle et son territoire.



La première partie de la visite concernait les projets inscrits dans le dispositif *Petites villes de demain* : construction d'une Maison des solidarités avec

son jardin public et une aire de jeux, réaménagement du parvis de la collégiale Notre-Dame, construction de parkings, réhabilitation de friches en centre-ville... tous ces projets ont été présentés par les élus.

Ensuite, une réunion a eu lieu afin de présenter le tracé du *Canal Seine-Nord Europe* sur le territoire et d'évoquer les différentes phases du chantier. Le maire en a profité pour préciser que « *le Canal est déjà concret sur notre secteur !* ». Et de citer les travaux en cours de déviation des réseaux de gaz à la sortie de la commune, et ceux à venir comme la renaturation de la vallée de l'Ingon et de la déviation de la voie ferrée.

Par ailleurs, une présentation du futur port intérieur de 90 hectares qui générera de l'emploi a été réalisée.

La visite s'est clôturée avec l'annonce par Christelle Hiver, également présidente du Service départemental d'Incendie et de secours de la Somme, de la construction à venir de la nouvelle caserne des pompiers. La présidente a validé l'avant-projet.



L'appel d'offres va être lancé et la première pierre est prévue dans le courant du dernier trimestre 2025. Le maire a accueilli cette nouvelle avec satisfaction et a assuré les pompiers locaux qu'il suivra la construction avec grand intérêt.

CONTACTS UTILES

- Vous pouvez prendre contact avec la **police municipale** par mail : police@ville-nesle.fr
- Pour connaître la **pharmacie de garde** la plus proche, contactez le 32 37
- Ci-contre les QR codes afin de télécharger l'appli **Ma Mairie en Poche** pour signaler un événement et rester connectés avec votre ville



SOUS ANDROID



SOUS APPLE

ZOOM SUR LES FINANCES

BILAN DU BUDGET 2024

DES RÉSULTATS SATISFAISANTS GRÂCE À UNE GESTION RIGOUREUSE !

Avant le vote du budget primitif pour l'année 2025, le compte financier unique de l'année 2024 a été présenté et voté à l'unanimité le mercredi 9 avril dernier. Il se présente ainsi :

Fonctionnement :	Recettes	3 221 450,56 €
	Dépenses	2 554 913,46 €
Investissement :	Recettes	1 030 665,20 €
	Dépenses	1 012 767,26 €

Par conséquent, l'exercice budgétaire 2024 s'est clôturé avec un **excédent de fonctionnement de 666 537,10 €**. Par ailleurs, l'an dernier la commune a investi pour 1 012 767,26 €.

Au résultat de l'exercice 2024, il convient d'ajouter l'excédent cumulé des années antérieures, cela aboutit à un résultat global de fonctionnement positif de 6 548 893,99 €, ce qui octroie à la municipalité une capacité d'autofinancement confortable pour ses projets d'avenir et d'ainsi éviter de recourir à l'emprunt.

> Pour résumer les comptes de l'année 2024, la formule pourrait être : **une gestion maîtrisée dans un contexte de fortes turbulences.**

Turbulences, car la commune a été impactée par l'inflation. Quelques exemples : hausse des factures de gaz (+48%) et d'électricité de nos bâtiments (+17%) malgré une baisse des consommations, les assurances (+26%)... Sans oublier une diminution des dotations et compensations de l'Etat (-10% sur 1 an).

Des augmentations contraintes de dépenses d'un côté, des baisses de dotations et compensations de l'autre... la commune a su réagir avec responsabilité et adapter sa gestion afin de maintenir une situation financière saine pour poursuivre la dynamique des actions entreprises.

UN POINT SUR LA DETTE : AU PLUS BAS DEPUIS PLUS DE 25 ANS !



La dette de la commune a diminué de plus de 60% depuis le début de la mandature. Elle est même au plus bas depuis plus de 25 ans. Par ailleurs, la capacité de désendettement de la commune est inférieure à 1 an, c'est un excellent ratio. Enfin, la dette par habitant est 3 fois inférieure à la moyenne des communes de la même strate.

LE BUDGET PREVISIONNEL 2025 : PRÉSENTATION

Le budget primitif pour l'année 2025 a été voté à l'unanimité le mercredi 9 avril dernier.
Il s'équilibre à 12 456 608,21 € qui se répartissent ainsi :

DÉPENSES		RECETTES		
Fonctionnement 6 796 523,45 €	Investissement 5 660 084,76 €	Dotations et subventions 2 347 113,90 €	Fiscalité 1 083 175,00 €	Autofinancement et autres 9 026 319,31 €
<i>Dépenses nécessaires au fonctionnement de la commune : activités des services, actions sociales, activités scolaires et périscolaires, soutien aux associations, entretien des bâtiments, des espaces verts et des voiries, achat d'énergie, salaires des agents...</i>	<i>Dépenses nécessaires à la construction, l'amélioration, la valorisation du patrimoine communal (modernisation des équipements, travaux de voirie, acquisition de matériels, de mobiliers, de véhicules...)</i>	<i>Recettes qui proviennent de nos partenaires : l'Etat, la région Haut-de France, le département de la Somme, la Communauté de Communes de l'Est de la Somme, les organismes publics...</i>	<i>Recettes des différentes taxes liées à la fiscalité locale : taxe foncière sur les propriétés bâties, taxe foncière sur les propriétés non bâties, taxe d'habitation sur les résidences secondaires, cotisation foncière des entreprises, taxe sur les pylones électriques...</i>	<i>L'excédent cumulé des budgets précédents, les ventes diverses, les concessions cimetières, la redevance d'occupation du domaine public, les revenus des locations...</i>

Le budget 2025 s'inscrit dans une stratégie financière poursuivie par la municipalité :

- pas d'augmentation des impôts communaux,*
- pas d'endettement supplémentaire nécessaire,*
- maîtrise des dépenses de fonctionnement,*
- recherche systématique de subventions auprès de nos partenaires pour réaliser nos projets.*

LES PROJETS 2025 : UN HAUT NIVEAU D'INVESTISSEMENT FINANÇÉ SANS EMPRUNT

- Construction d'une Maison des solidarités, d'un atelier associatif, d'un parc public avec une aire de jeux en lieu et place de l'ancien commerce Minard et de la maison du docteur Fernet
- Requalification et réaménagement du parvis et des abords de la collégiale Notre-Dame (Phase 1)
- Construction et aménagement de parkings en cœur de ville (rue Saint Nicolas, rue Saint Pierre...)
- Réfection complète des rues Marie Curie et Germaine Vallet
- Rénovation complète des sanitaires de l'école élémentaire Les Nymphéas
- Effacement des réseaux (aériens, électriques et téléphoniques) rue et faubourg Saint-Nicolas
- Déconstruction du bâtiment situé au 9 rue de la Monnaie (ex pharmacie Delaboudinière)
- Rénovation de l'enveloppe extérieure de la chapelle Notre-Dame de Bon-Secours
- Modernisation de l'éclairage public sur le Boulevard des Remparts : 32 candélabres en led (plan 100% led)
- Nettoyage de la façade extérieure de la collégiale Notre-Dame et nettoyage du parvis de l'Hôtel-de-Ville
- Plantation d'arbres et de vivaces à divers endroits

IMPOTS 2025 : LES TAUX D'IMPOSITION DE LA COMMUNE N'AUGMENTENT PAS !


0%
**d'augmentation
d'impôt communal**

En 2025, comme depuis le début de la mandature, le conseil municipal sur proposition du Maire a décidé de ne pas toucher aux taux d'imposition.

Attention : Malgré la décision de la municipalité de ne pas augmenter les taux communaux, vos impôts fonciers seront plus élevés en 2025 à cause d'une hausse décidée par l'Etat de 1,70% des bases (valeurs locatives).

URBANISME & TRAVAUX

AMÉNAGEMENT DE PARKINGS ET DE TROTTOIRS

■ Création de trottoirs pour assurer la sécurité des piétons se rendant à l'usine Innovafeed depuis la gare. Un trottoir en stabilisé sera construit le long de la route de Chaulnes derrière les arbres entre la route d'Amiens et l'entrée de l'usine.

■ Parking sur les terrains Ranson et Martelle, rue Saint Nicolas acquis par la ville : après démolition de la maison Martelle à l'automne et la création d'un bassin de stockage des eaux pluviales en hiver, la construction de 25 places de parking sera entreprise prochainement avec des pavés drainants suivi de la pose de 3 candélabres et l'aménagement



d'espaces verts. Un accès par un escalier est prévu pour les piétons sortant vers la rue du péage. Ce parking sera utile pour les commerces de proximité et le stationnement lors des cérémonies à la collégiale.

■ Parking rue de la Vierge (ancienne maison Défossé, démolie par la ville) : même type de parking avec la création de 10 places.

■ Autres parkings : un aménagement plus sommaire est prévu avec la création de 2 places en haut de la rue Gaillarde à l'angle avec le boulevard des Remparts. Enfin, la rue Joseph Boutechoque verra l'aménagement de quelques places de stationnement qui seront utilisées par l'activité des *Restos du Cœur*.

Ces travaux estimés initialement à 381.000€ reviennent finalement à 304.628€ à la suite de l'appel d'offres.

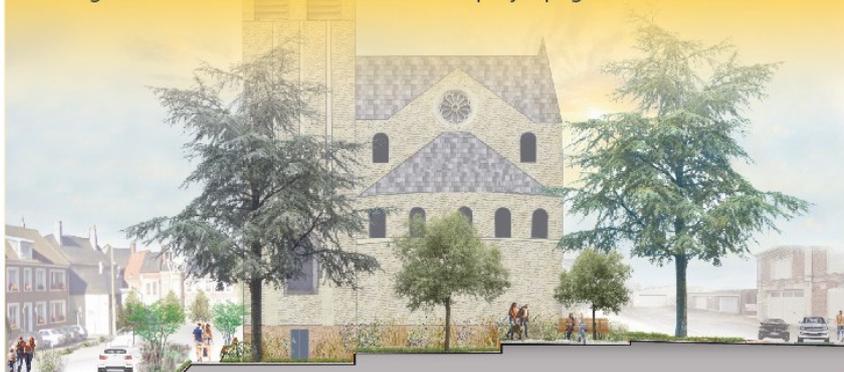
AMÉNAGEMENT DES ABORDS DE LA COLLÉGIALE

Dans le cadre du dispositif de l'Etat *Petites villes de demain*, des travaux importants sont prévus sur le parvis de la collégiale Notre-Dame, rue de la Collégiale, place de la République et place René Vergelot. Les riverains concernés seront invités mi-juin pour une réunion de présentation.

Ces travaux devraient commencer prochainement par l'enfouissement des réseaux électriques et de télécommunications ainsi que par le changement de la conduite d'eau

potable rue de la Monnaie et place Vergelot. Ensuite, viendra la réalisation de l'aménagement des abords proprement dit.

Le projet comprend une part importante d'espaces verts et la construction de cheminement piétons mettant ainsi en valeur la collégiale. Le parvis et le parking place de la République seront en pavés et la sécurité des usagers sera privilégiée. Retrouvez la présentation détaillée du projet pages 10 et 11.



ADRESSAGE

Certains administrés louant des appartements dans un immeuble rencontrent des difficultés pour obtenir le raccordement à la fibre optique.

Pour rappel : « Une adresse précise est exigée par les différents opérateurs ».

Voici la règle à observer : la ville attribue un numéro pair ou impair qui est fixé sur la façade de l'immeuble, à charge pour le propriétaire de compléter l'adresse par des lettres A, B, C, D... pour chaque appartement, ce qui donne une adresse pour chaque locataire : le numéro de l'immeuble suivi d'une lettre.





TRAVAUX DE VOIRIE

Après les travaux rues des Résistants, Léonce Leroy et Blondel de Nesle, ainsi que sur le parking du collège terminés en décembre 2024, ceux de la rue Germaine Vallet et la rue Marie Curie sont arrivés à leur terme fin avril. Nous remercions vivement les riverains pour leur patience. C'est un effort important que la ville a consenti pour la réhabilitation des voiries et des trottoirs de ces



deux lotissements. Réalisation rendue nécessaire à la suite des travaux importants de déconnexions des eaux pluviales par la CCES. Nous rappelons que les trottoirs sont réservés aux piétons et que le stationnement des voitures est interdit, seul est toléré le stationnement mi chaussée, mi trottoirs.



NETTOYAGE DU PARVIS DE L'HÔTEL DE VILLE

L'élimination des déchets de chewing-gums a été entreprise dans la semaine du 7 au 11 avril par le personnel technique de la mairie, que nous remercions.

Le nettoyage des dalles par procédé aérogommage s'est effectué fin avril sur deux semaines par une

entreprise extérieure : Aérogom' Décap' Services, située dans le Pas-de-Calais, pour un coût de 10.800€^{TTC}. Les agents communaux ont ensuite hydrofugé le parvis via un traitement adéquat afin de réaliser l'imperméabilisation du sol destiné à le protéger au maximum.

LA CHAPELLE NOTRE-DAME DE BON-SECOURS

Les travaux de rénovation de l'enveloppe extérieure de la chapelle sont prévus cette année. À ce jour, nous disposons de 40% de subvention du Département pour réaliser ces travaux.



URBANISME & TRAVAUX

DÉCONSTRUCTION DE L'ANCIENNE PHARMACIE

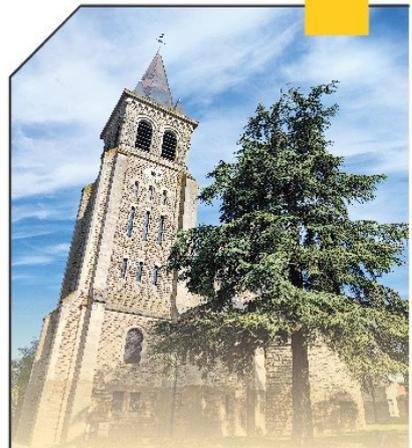
La mairie s'est occupée des formalités pour incorporer dans le domaine privé communal des biens sans maître aux 9 et 10 rue de la Monnaie.

Le Maire a pris un arrêté le 31 mai 2024 pour constater qu'il s'agit bien « d'un bien sans maître » après avis de la commission communale des impôts directs. Puis, la mairie a procédé à la publication et à l'affichage de cet arrêté et l'a notifié au dernier domicile connu des propriétaires. Ces derniers ne se sont pas fait connaître dans un délai de 6 mois à compter de cette publicité. Par conséquent, une délibération a été prise le 18 décembre 2024 par le conseil municipal pour incorporer ces deux biens dans le

domaine privé communal afin de respecter la procédure. Enfin, le contrôle de légalité a été averti et notifié à Monsieur le Préfet le 3 mars 2025. Le délai étant arrivé à échéance, les biens sont devenus propriétés de la mairie.

Ces biens seront propriétés effectives après signature chez un notaire, très prochainement.

La mairie envisage de démolir le bien à l'intersection de la rue de la monnaie avec la rue du couvent (numéro 9, ex-pharmacie Delaboudinière) pour des raisons de sécurité et de vendre le bien situé à l'intersection de la rue de la monnaie avec la rue de la Collégiale (numéro 10, ex-commerce Denjean).



NETTOYAGE DE LA COLLÉGIALE

Le nettoyage intérieur a débuté mi-mai par l'entreprise Jouard de Roye : suppression des toiles d'araignées et traitement par pulvérisation. Le nettoyage extérieur par hydrogommage sera effectif à la fin du premier semestre de cette année avant les travaux aux abords de la collégiale.

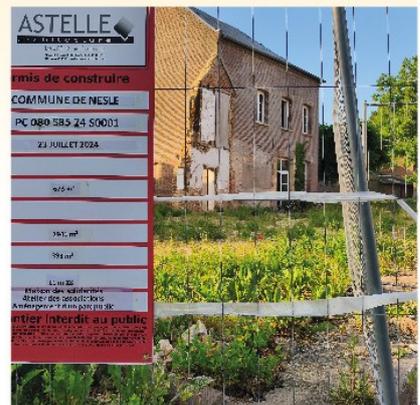
LA MAISON DES SOLIDARITÉS

Le projet de création d'une Maison des Solidarités, d'un atelier associatif et de l'aménagement d'un parc public franchit une nouvelle étape !

Suite aux fouilles archéologiques, qui n'ont pas révélé la nécessité d'investigations complémentaires, le permis de construire a été définitivement validé. Les appels d'offres pour les

travaux ont été lancés et réceptionnés pour un montant de 1,7 million d'euros, subventionné à 80%. Le chantier débutera prochainement.

Ce projet ambitieux participera à renforcer la cohésion sociale et à offrir de nouveaux espaces de rencontre, d'échange et de détente aux habitants.





RÉNOVATION COMPLÈTE DES SANITAIRES DE L'ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE

La mairie va procéder à une rénovation complète des sanitaires de l'école élémentaire (sol, murs, plafonds) avec le remplacement du circuit d'eau et de chauffage, l'électricité, l'isolation, le carrelage, la faïence, le remplacement des menuiseries, le remplacement des équipements sanitaires, la plomberie et



la peinture. En effet, les sanitaires en avaient bien besoin malgré l'entretien régulier des agents communaux depuis plus de cinquante ans.

La maîtrise d'œuvre a été attribuée au cabinet d'architecture Atelier 19 de Péronne pour un montant de 14 400€^{TTC}.

L'appel d'offres est actuellement en ligne avec une attribution des lots pour mi-juin 2025.

Le projet est estimé à 200.000€^{TTC}, subventionné à 40% par l'État et à 40% par le Département. Les travaux se feront pendant les vacances scolaires et pour une durée de 3 mois.



RÉNOVATION D'UNE CLASSE À L'ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE

Une rénovation complète d'une classe sera réalisée (sol, murs, plafond, électricité et peinture) pendant les vacances scolaires d'été, comme la mairie le fait régulièrement.

Le sol soit la démolition du parquet, la mise en forme d'une chape béton isolée

avec pose d'un carrelage plus plinthes sera effectué par une entreprise extérieure. Les travaux de rénovation murs, plafond, électricité et peinture seront réalisés par le personnel technique de la ville.



RÉNOVATION D'UNE CLASSE À L'ÉCOLE MATERNELLE

Une rénovation d'une classe à l'école maternelle (plâtrerie et peinture) se fera pendant les vacances scolaires d'été par le personnel technique.



RÉAMÉNAGEMENT DU PARVIS DE LA COLLÉGIALE NOTRE

UN PROJET STRUCTURANT POUR LE CŒUR DE VILLE

Dans le cadre du programme *Petites villes de demain*, la municipalité engage un projet de réaménagement du parvis de la Collégiale Notre-Dame.

Cette initiative vise à revitaliser le cœur de ville en mettant en valeur son patrimoine architectural tout en améliorant

le cadre de vie des habitants et des visiteurs. Les objectifs de ce projet sont de :

- Transformer le parvis en un espace public accueillant, fonctionnel et esthétique.
- Mettre en lumière la richesse historique

de la Collégiale et des bâtiments environnants.

- Favoriser un cadre de vie agréable en intégrant plus de végétation et en créant des espaces de détente.
- Réinventer un lieu de rencontre et de convivialité au cœur de la commune.



UN AMÉNAGEMENT ADAPTÉ AUX ENJEUX CONTEMPORAINS

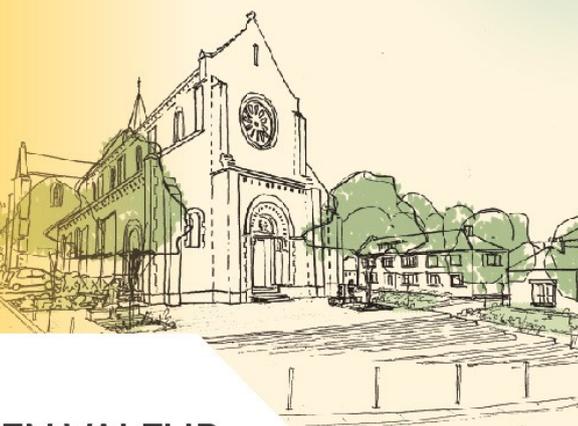
Le projet prévoit une requalification complète des espaces publics autour de la Collégiale, avec une attention particulière portée à l'aménagement paysager. Le végétal aura une place prépondérante, renforçant ainsi l'identité locale et contribuant à un environnement plus vert et plus agréable. La gestion des eaux pluviales fait également

partie des priorités du projet, avec l'intégration de solutions techniques permettant une meilleure infiltration et résilience face aux évolutions climatiques. L'accessibilité et le confort des usagers ont été au cœur des réflexions : le futur aménagement offrira des espaces adaptés aux piétons et aux cyclistes, des

zones ombragées, du mobilier urbain confortable et un éclairage repensé pour garantir un cadre sécurisé et agréable en toute circonstance. Une attention particulière sera portée à l'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite, afin que chacun puisse pleinement profiter de cet espace.



VIS ET DES ABORDS -DAME

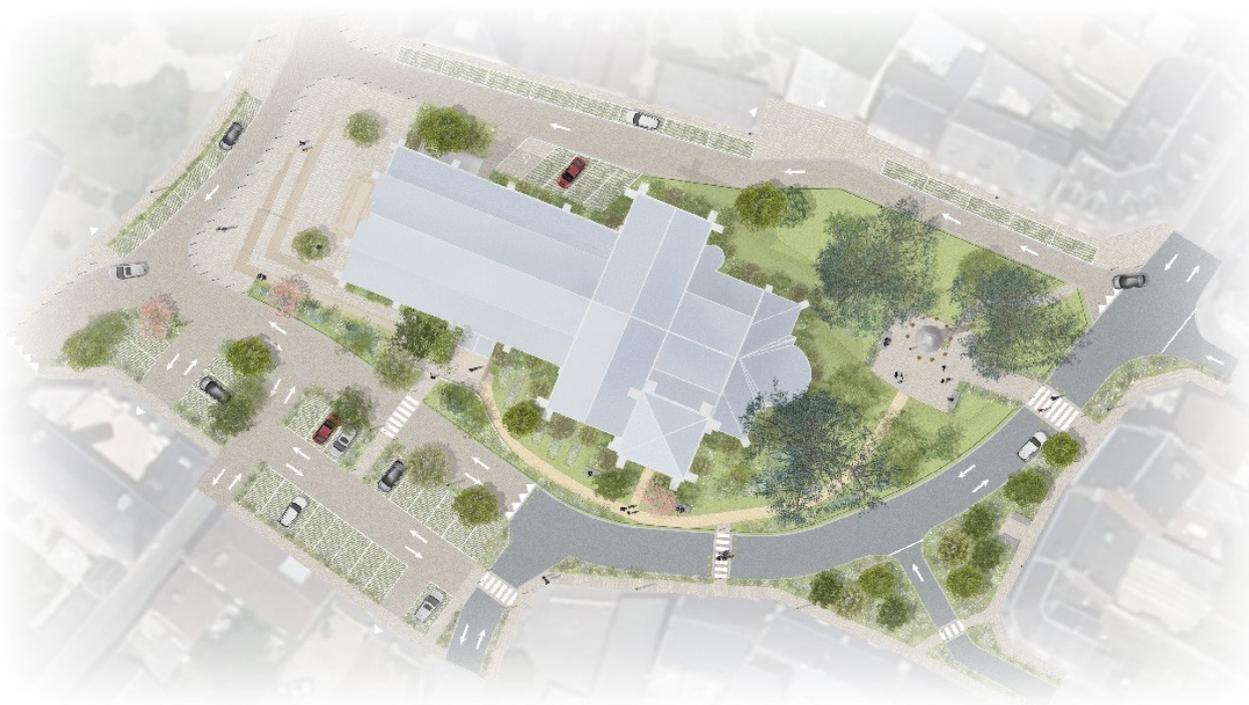


UN PATRIMOINE PRÉSERVÉ ET MIS EN VALEUR

L'histoire et l'authenticité du site seront respectées tout au long du projet. L'aménagement veillera à sublimer les éléments architecturaux de la Collégiale Notre-Dame, afin de renforcer son attractivité tout en s'intégrant harmonieusement dans son environnement.



En plus de sa vocation esthétique et patrimoniale, le nouveau parvis deviendra un véritable lieu de vie et d'échanges. Il favorisera la convivialité, renforçant ainsi le lien social et l'attractivité du centre-ville.



UN INVESTISSEMENT POUR L'AVENIR

Ce chantier d'une durée de 6 à 9 mois va impacter l'accès du quartier Saint Léonard au centre-ville, mais tout sera mis en œuvre pour en limiter au mieux les effets suivant les besoins du chantier. Ce projet estimé initialement autour de 2 millions d'euros revient finalement à

1,5 million à la suite de l'appel d'offres remporté par les sociétés *Ramery* et *Terspective*. Par ailleurs, le projet est subventionné à hauteur de 80% du montant hors taxes par l'État, la région et le département.



CÉRÉMONIES

CONGRÈS CANTONAL DES ACPG-CATM

Le dimanche 9 mars, notre ville a accueilli le congrès cantonal de la section Nesloise des Anciens Combattants. La matinée a débuté par une réunion de travail animée par le président cantonal Mathieu Colombel.



À l'issue de cette session, un défilé patriotique avec la batterie-fanfare a été suivi d'une bénédiction des drapeaux en la Collégiale.

Un moment empreint de solennité qui s'est poursuivi par une cérémonie au monument aux morts, rendant hommage à ceux qui ont servi la nation. Lors de cette cérémonie, Nicolas Morin, pour plus de trois ans de service en tant que porte-drapeau, et Jean-Claude Bourse, pour plus de dix ans de service en tant que porte-drapeau, ont reçu une distinction en reconnaissance de leur dévouement.

La matinée s'est conclue au foyer rural avec la remise des médailles de fidélité à Léone Villette et Françoise Lullier, saluant leur engagement indéfectible au sein de l'association en présence de José Rioja, président de l'intercommunalité et Frédéric Demule, maire de Nesle et conseiller départemental.

FÊTE DE LA SAINTE-CÉCILE



L'Harmonie a fêté la Sainte Cécile le 9 février avec une messe suivie d'un dépôt de gerbe au Monument aux Morts puis d'un moment festif et musical.

RETOUR EN PHOTOS SUR LA COMMÉMORATION DE LA VICTOIRE DES ALLIÉS LE 8 MAI 1945



CULTURE & MÉDIATHÈQUE

PROJET « PARCOURS SUPER-ESPÈCES »



Ils sont dix, dix petits explorateurs en herbe de 8 à 10 ans inscrits à l'ALSH Léo Lagrange du mercredi. Accompagnés du directeur Frédéric Deligny, ils sont venus pour la première fois le 12 mars et se retrouveront encore sept fois avant la



derniers déploient des parcours de découverte de la biodiversité : les *Parcours Super-Espèces*. Ils sont animés par la DREAL dans un cadre scolaire et par Ombelliscience hors du cadre scolaire.



restitution finale le 25 juin à 17h30 à la médiathèque. N'hésitez pas à venir voir leur travail !

Découverte de livres, quizz, création d'un carnet d'observation et d'herbiers, rencontres avec une naturaliste et une illustratrice, land art et sorties natures afin de découvrir la faune et la flore de l'Ingon sur la commune sont au programme.



Ce beau projet est proposé par Ombelliscience grâce au soutien financier et au partenariat avec le PETR Cœur des Hauts de France et la DREAL (Direction Régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement). Ces

NUIT DE LA LECTURE 2025

Dans le cadre de la nuit de la lecture, la compagnie « La boîte à Maqfly » est venue jouer « Le loup en slip » le vendredi 31 janvier. Cette adaptation en spectacle de la célèbre bande dessinée a ravi petits et grands. Les deux comédiens ont enchaîné les personnages farfelus et les situations comiques à un rythme effréné. Suite à cette performance, les quatre-vingts personnes présentes sont reparties avec un large sourire !



LA NOUVELLE SCÈNE

LA NOUVELLE SCÈNE
25-26
www.lanouvellescene.net
billetterie.lanouvellescene@estdela.comme.fr
03 22 87 87 25
8 BOULEVARD DE L'AVENIR
80190 NESLE

- Jerémy Frérot
- Trois Cafés Gourmands
- D'JAL
- Chimène Badi
- Jenifer
- Les hommes viennent de Mars
- les Femmes de Venus
- Thomas Angely
- Le prénom
- LE DROIT AU BONHEUR
- Olivier de Benoist
- Ridsa
- Viktor Vincent

RÉTROSPECTIVE FESTIVE

LA FOIRE D'OCULI SOUS LE SOLEIL

Le dimanche 23 mars, la traditionnelle foire d'Oculi a animé le centre-ville sous un temps agréable, attirant beaucoup de monde venu profiter de cette journée placée sous le signe de la convivialité.



Fanny Totet, élue chargée des festivités, s'est réjouie du succès de l'événement :

« Cela faisait bien longtemps que l'on n'avait pas vu autant de monde sur une belle brocante et braderie ». En effet, dès



l'aube, une centaine d'exposants ont déballé leurs trésors pour le plus grand plaisir des chineurs.

Organisées par l'association Solidari'Nesle, la brocante et la buvette ont permis de récolter des fonds au profit du Téléthon. La ferme pédagogique et le stand de maquillage ont également rencontré un franc succès auprès des familles.



Dans la salle des associations, l'association Tricot'Thé a présenté ses ouvrages, tandis que le foyer rural accueillait des artisans spécialisés dans le travail du bois, la gravure sur verre et la création de bijoux.

Comme chaque année, commerçants, forains et artisans locaux ont répondu présents pour proposer une large gamme

de produits et de gourmandises. Petits et grands ont savouré l'ambiance chaleureuse de cette foire qui marque l'arrivée des beaux jours et profité des manèges.



La Foire d'Oculi demeure un événement cher aux habitants, perpétuant un héritage commercial et festif qui traverse les générations. Une fois encore, cette édition a prouvé que cette tradition reste un moment privilégié de rencontres et d'échanges au cœur de la ville.





■ PÂQUES À LA RÉSIDENCE DU PARC

La Résidence du Parc a accueilli sous le soleil, une grande chasse aux œufs organisée par la Mairie, réunissant une centaine d'enfants, de parents et de résidents pour un samedi festif et intergénérationnel. Maquillage, ballons, jeux, ferme pédagogique et visite de *Pierre le Lapin* ont enchanté petits et grands.



Un grand merci aux bénévoles, aux agents de la Résidence, aux élus présents et à Fanny Totet, conseillère déléguée aux festivités, pour cette belle organisation pleine de sourires et de convivialité...



■ À VOS AGENDAS...

vendredi

13

JUIN

> Kermesse école élémentaire

samedi

14

JUIN

> Kermesse Tennis

samedi

21

JUIN

> Fête de la musique au stade et au PMU

dimanche

29

JUIN

> Fête de la Saint Pierre et brocante
Réservation : 06 74 64 03 30

lundi

14

JUILLET

> Festivités du 14 juillet

RÉTROSPECTIVE FESTIVE

LE REPAS DES AÎNÉS 2025

Le traditionnel repas des aînés s'est déroulé le dimanche 16 février à la Nouvelle Scène pour la



3^{ème} année consécutive. Le maire Frédéric Demule, entouré de ses conseillers municipaux et de ses adjoints, a accueilli les aînés venus encore plus nombreux que les années précédentes avec à nouveaux des résidents de la Résidence du parc. Les jeunes footballeurs de l'AS Pays

Neslois étaient également présents pendant toute la journée pour aider au service. L'ambiance était très festive, le repas gastronomique, la tombola gagnante et les danses endiablées... Ces moments de partage et de convivialité entre les différentes générations mettent chaque année des étoiles dans les yeux des aînés. À l'année prochaine !

Retrouvez le diaporama de cette journée en scannant ce QR Code :



ou inscrivez dans votre barre adresse internet
youtu.be/TWSbHVGZwrA
(sans les www.)



INFORMATIONS DIVERSES



ROUTE 80 CHANGE D'ADRESSE

Depuis le 1^{er} décembre 2024, l'auto-école Route 80 a quitté ses anciens locaux pour s'installer Place du Général Leclerc. Une nouvelle adresse en cœur de ville, qui permet à l'établissement de continuer à accueillir ses élèves dans un cadre rénové et plus central. Il est possible de venir s'y inscrire pour passer le permis de conduire ou de téléphoner au 03 60 63 00 12.

L'auto-école est ouverte le mardi de 10h à 12h et de 16h à 18h. Le mercredi de 15h à 19h, le vendredi de 17h à 19h et le samedi de 10h à 12h et de 13h à 15h.



ENTREPRENDRE AU CŒUR DES TERRITOIRES

Une permanence pour le dispositif *Entreprendre au Cœur des Territoires* du programme *Petites Villes de Demain* se déroulera le lundi 30 juin sur le parvis de la mairie.

Vous souhaitez créer votre entreprise ? Venez rencontrer les acteurs du dispositif, c'est gratuit et sans rendez-vous.



**GRATUIT
& SANS RDV !**

**LUNDI 30 JUIN
(de 10h00 à 16h00)
sur le parvis de la Mairie**



**PARLONS DE
CRÉATION
D'ENTREPRISE**

NESLE



Sabrina BLONDEL
sabrina.blondel@bge-picardie.org
06 77 34 96 29



BIENVENUE AUX NOUVEAUX ARRIVANTS !

Pour la deuxième année, la ville de Nesle a organisé une rencontre conviviale avec les nouveaux habitants de la commune. Le 28 février, une dizaine de personnes se sont retrouvées au foyer rural pour échanger avec les élus.

favoriser l'intégration et de tisser du lien. La rencontre s'est terminée par le verre de l'amitié.

Ce moment d'accueil chaleureux a permis de présenter les services municipaux, les associations locales ainsi que les nombreux événements et dispositifs proposés tout au long de l'année. Une belle manière de



VIE SCOLAIRE & JEUNESSE

ÉCOLE MATERNELLE CLAUDE MONET

Le carnaval : Mardi 4 mars, les rues de Nesle se sont remplies de couleurs, de rires et de musique à l'occasion du carnaval des écoles.



Le matin, les enfants de l'école maternelle ont défilé déguisés dans les rues. Le cortège a ensuite pris la direction de la maison de retraite. Petits et grands ont



partagé un goûter convivial avec les résidents.

L'après-midi, les élèves de l'école élémentaire ont rejoint la fête pour participer à un grand bal costumé. Rires, danse et bonne humeur étaient au rendez-vous pour clore cette journée haute en couleurs.



Un grand bravo à tous les enfants pour leur belle énergie, aux familles et au personnel de la maison de retraite pour leur participation et leur soutien.

Marché de printemps : Le mardi 1^{er} avril, l'école a célébré le retour des beaux jours avec sa toute première édition du Marché de Printemps, un moment festif et convivial partagé entre enfants,



familles et enseignants. À cette occasion, les élèves ont présenté aux familles une sélection de chants appris lors de la chorale, tous inspirés par le thème du printemps.

Une vente de fleurs était également organisée : bulbes, plantes grasses, pensées et primevères ont été proposés à la vente dans de jolis pots décorés avec soin par les enfants eux-mêmes.

Grâce à l'implication de parents bénévoles, plusieurs stands ont pu voir le jour : gâteaux, boissons, maquillage et même une pêche aux lots qui a fait le bonheur des plus jeunes. Un grand merci à tous ceux qui ont contribué à la réussite de cette première édition !

ALSH

• **Pendant les vacances de Printemps,** l'équipe d'animation a proposé divers temps d'animation pour les 35 enfants qui ont fréquenté l'Accueil de Loisirs. Les petits monstres ont réalisé des activités sur le thème du « Printemps et la Nature ». Lors de la première semaine, les enfants se sont rendus au cinéma de Roye pour aller voir « Moon le Panda ».

L'accueil de loisirs des vacances d'été sera ouvert du 7 juillet au 29 août. Les

inscriptions ont commencé dès le 12 mai 2025. Durant cette période estivale, un séjour sera proposé pour les 12-14 ans à Saint Nicolas de la Grave et un autre séjour pour les 8-12 ans (lieu à définir).

L'année scolaire n'est pas encore finie, qu'il faut déjà penser à la rentrée prochaine. Votre enfant rentre à l'école maternelle ou à l'école élémentaire et vous souhaitez utiliser nos différents services ou réinscrire votre enfant ? Contactez-nous !

• **Restauration Scolaire**
Avant ou après le repas, entre deux

périodes scolaires, l'enfant a besoin de se détendre, se « défouler ». Beaucoup préfèrent jouer librement, sans contrainte de jeux ou animations organisés. L'équipe d'animation veille donc à répondre à leurs attentes, tout en assurant sécurité, respect des règles nécessaires à la vie en collectivité et respect de l'autre.

• **Accueil Périscolaire (matin et après-midi)**

Ces temps faisant le lien entre la famille et l'école, Léo Lagrange propose des activités où l'enfant peut à tout moment s'intégrer ou partir, en fonction de son heure d'arrivée et de

ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE LES NYMPHÉAS

Mardi 14 janvier : Les classes de CP ont participé à un atelier cuisine à la Cour de l'Ermitage. Cette action s'inscrit dans le cadre de la semaine du goût.



Mardi 4 mars : carnaval avec l'école maternelle. Tous les élèves ont été invités à venir déguisés en cette journée spéciale. Après l'école, une vente de crêpes confectionnées par les parents des élèves de CM1 a été proposée à la sortie des classes.

Les fonds récoltés lors de cette action permettront de mettre en place différentes actions culturelles pour les élèves.



Vendredi 21 mars : intervention pour les élèves des classes de CP du camion MT'Dents afin de parler hygiène dentaire et de dédramatiser le passage chez le dentiste.

Mardi 25 mars : participation des CM2 à un concours de mathématiques : Calcul@tice avec le collège de Nesle.

Mardi 1^{er} avril : participation des élèves du dispositif Ulis à un atelier d'art floral proposé par la médiathèque Georges Brassens de Nesle

AU COLLÈGE LOUIS PASTEUR

• Séjour sportif et culturel

Les élèves de la section Longue Paume du collège ont pu bénéficier d'un séjour sportif et culturel organisé à Bouttencourt (à 30 min de la Baie de Somme). Durant trois jours de mai, le groupe constitué de 22 élèves de 6^e et de 5^e encadré de 2 professeurs d'EPS et 2 animateurs fédéraux a pratiqué le kayak et le vtt à la base nautique de Gamaches, la longue paume sur le terrain de Bouttencourt, traversé la Baie de Somme avec un guide et visiter le château de Rambures. Les élèves ont ainsi découvert la richesse de notre patrimoine local.

• Une année riche en découvertes linguistiques

Cette année, les professeurs de langues vivantes ont organisé des séjours linguistiques dans des pays hispanophones, germanophones et anglophones, afin d'offrir aux élèves une véritable immersion culturelle. Ces voyages, accessibles aux élèves de 4^e et 3^e, leur ont permis de s'exprimer à l'oral dans un contexte de vie quotidienne, et de découvrir un patrimoine riche et diversifié dans les pays visités. Ils ont créé des souvenirs communs inoubliables. Pour beaucoup, ces voyages marquent un temps fort dans leur vie étudiante et leur donneront, peut-être, le goût de futures aventures et découvertes...

La Mairie est ravie d'avoir subventionné l'ensemble de ces projets.

départ, en fonction de ses envies et besoins : activités sportives ou dynamiques, activités manuelles, jeux calmes, lecture, activités thématiques selon les périodes ou les projets...

• Accueils de loisirs du mercredi et des vacances

Des activités sportives, culturelles et manuelles sont proposées tout au long de l'année. Les inscriptions peuvent se faire sur un ou plusieurs jours en fonction des activités. Merci de prendre contact avec nous au 06 07 23 84 01 à partir du 2 juin 2025.



ACTUALITÉS SPORTIVES

STAGE DE FOOTBALL : L'ESPRIT DU REAL MADRID À NESLE



16 ans ont bénéficié d'un encadrement professionnel de qualité assuré par des éducateurs français de la fondation du célèbre club espagnol.



« Cinq d'entre eux ont été sélectionnés lors de la cérémonie de clôture, qui aura rassemblé plus de 200 personnes, pour une finale à Paris en 2026, et un autre aura la chance de vivre un séjour à Madrid » a précisé Steve Davies chargé du développement du club.

Durant les vacances de printemps, l'ASPN a accueilli un stage de football exceptionnel en partenariat avec la Fondation Real Madrid. Pendant cinq jours, 94 jeunes footballeurs âgés de 7 à



TENNIS

Une centaine de joueurs est venue de toute la Picardie pour participer au tournoi du club de tennis neslois le 23 mars. Bravo à tous et félicitations aux gagnants. Cette année, une kermesse sera organisée le samedi 14 juin. Venez les rejoindre pour partager un moment convivial et sportif, ouvert à tous, avec la présence d'une restauration et la possibilité d'échanger quelques balles sur les cours.

LE CLUB DE BADMINTON

Les joueurs et joueuses du club de badminton neslois participent et organisent régulièrement des tournois.

Ils montent régulièrement sur les podiums et nous les félicitons tous chaleureusement !



Nos vétérans



Notre équipe 1 qui fini 3^{ème} en pré-région



Nos jeunes



Notre équipe 3 qui fini 5^{ème} en division 4 départementale



Equipe 2 qui fini 5^{ème} en division 2 départementale



Nos podiums



C.C.A.S. & SOLIDARITÉ

TIR-À-L'ARC

Le 21 avril, s'est tenu le traditionnel et annuel Tir à l'oiseau organisé par le club de tir à l'arc neslois. Le conseiller municipal délégué aux sports Mickaël Ansel a salué l'ensemble des participants et a assisté à la compétition. Au terme de cette journée, c'est Franck-Olivier Libert à la 5^e flèche qui est devenu Roy et Vivyen Fontaine à la 14^e flèche qui est devenu Roitelet. À noter que Vivyen est Roitelet pour la 3^e année consécutive ; ce qui fait de lui un Empereur toute la durée de son affiliation au club. Félicitations à eux !



PÉTANQUE

Le club de pétanque local présidé par Kevin Mennequin a organisé le 15 mai dernier, le trophée des vétérans du comité départemental de la Somme. Les 64 joueurs ont apprécié la compétition dans un cadre agréable. Félicitations à Joël, du club de Nesle pour sa victoire !



ACTION INTER- GÉNÉRATIONNELLE À LA RÉSIDENCE DU PARC

Le 24 mars dernier, les résidents ont eu le plaisir de vivre une rencontre intergénérationnelle avec des élèves du collège Louis Pasteur de Nesle. En effet, afin de



lutter contre l'isolement des seniors et favoriser le lien social entre les générations, le Conseil départemental de la Somme est à l'initiative d'un projet intitulé *Correspondances samariennes*, qui consiste en des échanges de courriers entre des collégiens et des personnes âgées accueillies en EHPAD. Ces premiers échanges ont démarré en décembre et les retours d'expériences sont très riches pour tous et ont abouti à ce moment de partage convivial.

LES PERMANENCES

C.C.A.S.

03 22 88 49 75

Espace de vie sociale
les mercredis de 14h00 à 16h00

- 18 juin
- 16 juillet
- 17 septembre

CROIX-ROUGE VESTIBOUTIQUE

06 72 00 06 89

UL du Pays Neslois
les mercredis de 13h30 à 16h30

- 11 et 25 juin
- 9 et 23 juillet
- 27 août
- 10 et 24 septembre

PERMANENCE MUTUELLE

MUTUALIA

Uniquement sur rendez-vous
au 03 21 15 99 99

4 Juin : 9h30 – 12h00

18 Juin : 9h30 -12h00

2 Juillet : 9h30 -12h00

16 Juillet : 9h30 – 12h00

10 Septembre : 9h30 – 12h00

24 Septembre : 9h30 -12h00

à l'Espace de vie sociale
10 rue de la Collégiale

Mutualia, partenaire de
NESLE

Avec Mutualia Alliance Santé ne renoncez plus aux soins, cessez de payer trop cher votre mutuelle et profitez d'une couverture santé optimale et globale, correspondant à votre situation.

Les avantages

- Des tarifs au plus juste, accessibles à tous les budgets
- 4 niveaux de garanties, pour s'adapter aux besoins de chacun
- Des conseillers Mutualia de proximité
- Une solution sociale et solidaire

Permanences sur rendez-vous

Espace de vie sociale
10 rue de la Collégiale 80190 Nesle

ou à domicile sur rendez-vous

www.mutualia.fr Tél. 03.21.15.99.99



UN POINT SUR LE CANAL SEINE-NORD-EURO

Depuis l'obtention de l'autorisation environnementale en août 2024, les travaux du Canal avancent désormais sur les 107 kilomètres de son tracé, notamment dans le secteur de Nesle, où des chantiers sont déjà visibles et d'autres se préparent activement.

EN BREF : LES CHANTIERS EN COURS ET À VENIR AUTOUR DE NESLE



■ Des diagnostics archéologiques se sont récemment terminés dans les communes au nord de Nesle, tandis que des fouilles débutent à Licourt.

■ Le long de la route départementale 930 en direction de Ham, NaTran (anciennement GRTgaz) poursuit la déviation des conduites de gaz situées sous le tracé du futur Canal.

■ Toujours à la sortie est de la commune, SNCF Réseau prévoit d'ici l'été d'engager les travaux préparatoires de la voie ferrée qui franchira le Canal, avec la construction de deux bassins de récupération des eaux pour remplacer ceux existants situés sur le tracé.

■ Cet automne, les quais de Languevoisin-Quiquery (partie nord) et Rouy-le-

Petit sur le canal du Nord vont être rénovés pour servir de quais d'approvisionnement des chantiers.

Cela traduit la volonté de la Société du Canal Seine-Nord Europe de réduire le trafic des camions, en limitant par la même occasion les nuisances environnementales des travaux.

REJOIGNEZ L'OPÉRATION LES NICHOURS DU CANAL



Vous êtes déjà nombreux à Nesle, à avoir reçu un nichoir offert par la SCSNE aux riverains du Canal pour réduire l'impact des travaux sur la biodiversité. Installés chez plus de cinquante Neslois, ainsi

qu'à l'école primaire et au collège, les Nichours du Canal accueillent déjà de jeunes nichées. Il est encore temps de rejoindre la dynamique ! Informations et inscriptions sur :

www.canal-seine-nord-europe.fr/nos-engagements/environnement/loperation-des-nichours-du-canal/



LE SAVIEZ-VOUS ?

Le Canal Seine-Nord Europe n'est pas uniquement une voie navigable. C'est aussi :

■ Plus de 1200 hectares d'aménagements écologiques sur l'ensemble du tracé



PLUS DE 1200 HECTARES
de plantations et aménagements
environnementaux

■ 200 kilomètres de berges accessibles à tous



200 KM
de berges accessibles
aux promeneurs

DANS LA VALLÉE DE L'INGON, UN PROGRAMME COMPLET DE RESTAURATION ÉCOLOGIQUE

Le chantier du Canal intègre une démarche environnementale rigoureuse visant à limiter autant que possible son impact sur les écosystèmes. Lorsque des perturbations sont inévitables, des mesures de compensation sont mises en place dans des sites du territoire sélectionnés pour leur potentiel écologique. C'est notamment le cas dans la vallée de l'Ingon où plusieurs aménagements sont prévus.

■ À Nesle, le lieu-dit de Morlemont a été choisi pour accueillir un programme de restauration écologique. Sur ce site caractéristique des zones humides de la Somme, les interventions prévoient une reconversion des peupleraies au profit de la plantation d'aulnes, une essence plus favorable à la biodiversité locale. Cette évolution contribuera à enrichir et diversifier les habitats et permettra d'attirer des oiseaux (bihoreau gris, blongios nain), des chauves-souris et des amphibiens.

La végétation en bordure de cours d'eau sera également densifiée grâce à des plantations. Cela permettra d'améliorer la qualité écologique du milieu aquatique tout en créant des espaces accueillants pour le Martin-pêcheur et la Sterne pierregarin. Des prairies humides remplaceront les friches actuelles et offriront des milieux favorables au milan noir, à l'échasse blanche ou aux rapaces comme les Busards.

Ces espaces ouverts seront aussi bénéfiques aux chauves-souris. Le reste du site sera laissé en libre évolution afin de permettre à la nature de s'y développer spontanément.

Les premiers travaux débiteront cette année par du débroussaillage, des

terrassements ponctuels ainsi que des plantations et ensemencements. Un suivi écologique régulier sera assuré par la SCSNE jusqu'en 2028 avant un transfert de gestion sur trente ans à un organisme spécialisé.



Aux alentours, deux autres sites bénéficieront d'aménagements similaires :

■ Situé dans les emprises du chantier du Canal, le site de la « Fontaine-Saint-Quentin » sera d'abord remanié avant d'être restauré sur le plan écologique. Une fois

les travaux de réalisation du Canal terminés, le programme environnemental prévoit l'aménagement d'une mosaïque de milieux : prairies humides, prairies mésophiles (ni trop sèche ni trop humide), roselières, boisements... favorables aux oiseaux et chauves-souris.

Des gîtes spécifiques seront également installés pour soutenir l'installation et la reproduction des chauves-souris.

■ Sur le site « Le Moulin », à cheval sur Curchy et Herly, le retrait des remblais, la remise en état des sols, l'entretien des berges et la restauration des zones humides permettront la réapparition d'habitats variés.

Une gestion écologique du site sera par ailleurs mise en place grâce à l'écopâturage par des moutons, complétée par une fauche en fin d'été afin de laisser aux plantes le temps de fleurir et aux insectes de se reproduire.



Retrouvez toute l'actualité du canal sur le site : www.canal-seine-nord-europe.fr



Retour en images sur...

LES NUITS CELTIQUES

À LA NOUVELLE SCÈNE LES 2 & 3 MAI 2025



Erwan Menguy
Quartet



Grand large



Irish More
& Manaor



les bénévoles



Barzaz



Julien Loko Irish Band

Les Nuits Celtiques tiennent à remercier chaleureusement les spectateurs venus nombreux ainsi que l'ensemble des sponsors privés, les collectivités publiques : la Mairie de Nesle, partenaire privilégié et la Communauté de Communes...

L'association remercie également le personnel de La Nouvelle Scène pour son accueil.

L'ensemble des bénévoles et les membres du bureau vous donnent dès à présent rendez-vous pour la prochaine édition en avril 2026 où nous fêterons la 15^e édition !

